

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 25 AVR. 2017

**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Sciences et techniques pour l'architecture
Discipline : Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances

Profil n° 44 : Marseille

Session 2017

Le jury, réuni le 25 avril 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Cyrille SIMONNET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- 1 Monsieur ARLOT Raphaël
- 2 Monsieur HUEBER Jean-Marc

Le président du jury

Cyrille SIMONNET



La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.